

HODÉE Joseph  
 Né à Chaudfontaine 3 avril 1837  
 études à Mougazon  
 Tronche Augers 18. XII. 1857  
 Min. " 18. 6. 59  
 o/diac. " 2. 6. 60  
 diane " 25. 5. 61  
 prêtre " 21. XII. 61  
 Prof. de Français à Cambée  
 Vic. à Morannes 2 juin 1862  
 Vic. à Chalarin 12. XII. 1864  
 Vic. au Champ 30 ~~juin~~ <sup>decembre</sup> 1867  
 Curé de Vaulandry 10 ~~juin~~ <sup>juin</sup> 1871  
 Curé de Marce 7. X. 1877  
 Curé du Monillais 25. 1. 1885

décédé au Monillais 7 juin 1902  
 S.B. 747

frère de Charles  
- rue propriétaire

Hospitaliers et Dames Hospitalières de l'Anjou. C'est un écusson en émail blanc serti d'or, avec cette inscription « Brancardiens de l'Anjou », qui se pose sur le ruban bleu de la décoration distinctive du pèlerinage. Trente-huit membres de l'Œuvre ont reçu cet insigne et pris, en forme de consécration, l'engagement de se dévouer en esprit de pénitence au service des malades dans les pèlerinages angevins.

M. le curé de S. B. a fait le rapport de l'Œuvre en Anjou et à Lourdes. Emu est l'appel qu'il a fait au dévouement en faveur d'une Œuvre aussi charitable que populaire ; vivant est le tableau qu'il a fait du séjour des malades à l'hôpital de Notre-Dame des Sept-Douleurs en rappelant surtout la « première procession aux flambeaux », qui fut une si douce récréation ; édifiant est le récit des épreuves et des sentiments chrétiens des malades ; plus édifiant encore celui de la visite de Mgr l'Evêque d'Angers à ses diocésains malades, leur apportant des paroles de consolation, des conseils de résignation et surtout sa compassion, ne dédaignant pas de s'agenouiller près d'eux et de prier pour leur guérison : enfin, délicate et discrète est une double allusion à la joie des Prêtres-Brancardiens, qui ont obtenu la faveur de dire la sainte messe à la Grotte, et à l'abstention regrettable de la prière pour les malades.

Le compte-rendu de l'Œuvre sera prochainement publié.

### M. l'abbé Hodée

Lundi dernier, dans l'église de Saint-Jean du Marillais, ont eu lieu les obsèques du digne curé de cette paroisse, M. l'abbé Joseph Hodée, décédé le samedi précédent, à l'âge de 65 ans. Toute la population était là, émue, en prière, pour donner à son pasteur aimé le suprême témoignage du respect et de l'affection. M. le Maire et les membres du Conseil municipal, les membres du Conseil de Fabrique, les enfants des écoles, plus de trente prêtres entouraient son cercueil.

Après l'évangile, l'un de ses condisciples, M. le chanoine Bazin, ancien curé de la cathédrale, a pris la parole en ces termes :

« MES FRÈRES,

« Parents, vicaire, paroissiens, amis du vénérable défunt dont le corps inanimé est encore pour quelques instants au milieu de nous, nous n'avons pas voulu nous séparer définitivement de ces chères dépouilles sans leur adresser un suprême adieu où les regrets se mêleront à la reconnaissance et à l'espérance. Une autre voix que la mienne aurait mieux retracé les beaux traits d'une vie dont je n'ai pas vu les commencements, à laquelle ma vie n'a été associée intimement que pendant cinq ans, dont je n'ai pu suivre que de loin le milieu et la fin, d'un regard distrait à qui beaucoup de détails édifiants ont forcément échappé. On m'a fait l'honneur de me désigner pour être l'interprète de vos pensées et de vos sentiments : je ne me suis point dérobé. Trop sûr de ne pas m'acquiescer comme il conviendrait de la tâche qui m'a été imposée, je vais simplement choisir et effeuiller devant vous quelques-uns des

souvenirs amassés depuis quarante-cinq ans et laisser parler mon cœur d'ami. Oh ! oui, d'ami ! Si le cher mort que nous pleurons m'entendait et s'il élevait la voix, à ce nom d'ami que je me donne il ne se récrierait pas, j'ose le dire. Il serait le premier à reconnaître que notre vieille amitié ne s'est jamais démentie et que, de part et d'autre, elle n'a pas manqué une seule occasion de faire ses preuves.

« M. l'abbé Joseph Hodée était né à Chaudefonds, le 3 avril 1837. Sa famille remplissait les conditions les plus favorables que l'on puisse souhaiter pour un enfant, dans quelque carrière qu'il doive un jour s'engager, et en particulier pour un enfant destiné à l'état ecclésiastique. D'abord, elle avait une qualité, faute de laquelle toutes les autres sont vaines ou insuffisantes et qui, au besoin, supplée à tout : elle était chrétienne. Il prit aisément l'habitude de craindre, d'aimer et de servir Dieu à l'exemple d'un père et d'une mère profondément religieux ; et, d'autre part, leurs vertus aimables inclinèrent doucement son cœur à la pratique de la piété filiale, à laquelle la loi de Dieu a seule la force de plier comme sous un joug tant d'autres malheureux enfants. En outre, elle jouissait de cette aisance modeste qui affranchit des lourdes et embarrassantes sollicitudes de la vie matérielle, sans exempter d'un travail assidu auquel il est bon et presque indispensable que la nécessité aide en nous le sentiment du devoir à nous tenir assujettis. Entré fort jeune au Petit-Séminaire-Mongazon, il n'eut point de peine à observer une règle dont il avait fait l'apprentissage au sein d'une famille où tout était parfaitement ordonné. La pureté de sa vie, sa vive piété, la franchise et l'aménité d'un heureux caractère, la bonté de son cœur ne permirent jamais de douter que c'était bien à l'appel de Dieu qu'il répondait en se tournant du côté du sanctuaire ; et ses succès furent suffisants pour que l'on pût assez bien augurer des services qu'il serait en mesure de rendre un jour à l'Eglise et aux âmes. Au séminaire, il fut le disciple docile et aimant de ces maîtres éminents dont la fidélité à des traditions éprouvées ne résiste qu'à des innovations imprudentes, quand elles ne sont pas expressément contraires à la discipline et au véritable esprit ecclésiastique. Je me souviens de l'enthousiasme avec lequel, jeune professeur à l'institution de Combrée, il reçut le sacerdoce ; et les sourires, et les amicales plaisanteries qui accueillaient parfois ses pieuses exubérances de langage et de manières ne nous empêchaient pas de l'estimer profondément et de le prendre à l'occasion pour initiateur et pour modèle.

« A vrai dire, les fonctions de professeur ne lui convenaient pas parfaitement. Sa vive tendresse pour ses élèves, l'extrême sensibilité de son âme, et surtout un empressement excessif qui le portait à méconnaître une des grandes lois de la vie, de la vie sous toutes ses formes, celle que j'appellerais la loi du développement progressif et lent, dans l'éducation des enfants en particulier, comme d'ailleurs dans le gouvernement des hommes en général, ne lui permettait pas de garder la mesure en toutes choses et diminuait un peu son autorité. Ses petits élèves, avec cette justesse de vue et cette innocente malice habituelles à leur âge, l'appelaient gen-

timent, sans se contredire autant qu'on pourrait le croire, tantôt bonne maman et tantôt grand-papa.

« Je ne redirai point avec quel entrain soutenu, avec quelle prodigalité de tout ce qu'il avait et de tout ce qu'il était, vicaire à Chalain la-Potherie et à Morannes, curé à Vollandry, à Marcé, et, depuis dix-sept ans, dans votre paroisse, à Saint-Jean-du-Marillais, il se livra au ministère pastoral, mieux approprié à sa nature et à ses goûts. Vous avez été les témoins, comme les objets, de son zèle et de son dévouement ; et, bien mieux qu'un pâle et froid discours, vous êtes sa plus belle oraison funèbre, une oraison vivante et durable. Oh ! Mes Frères, comme il vous aimait ! Comme il avait à cœur la conservation de la foi et de la pureté des mœurs chrétiennes dans sa chère paroisse ! Indifférent à tous les biens de ce monde, dédaigneux de tout ce qui flatte la vanité et l'orgueil, il avait concentré chez vous, sur vous, toutes ses affections, toutes ses ambitions. Ici, il ne s'occupait que de vous, hors d'ici, il ne parlait que de vous, quelquefois, rarement, inquiet de certains symptômes où son imagination prompte à s'alarmer lui donnait l'illusion d'un commencement de mal ou, pour mieux dire, d'un moindre bien. Et si jamais des juges trop sévères eurent sujet de critiquer quelques-unes de ses paroles, quelques-uns de ses actes, n'en doutez pas, son extrême affection pour vous, sa jalouse sollicitude pour les intérêts de vos âmes furent l'unique cause de ces petits écarts. Du reste, qu'il entraînât peu de fiel dans ses paroles les plus abondantes et les plus vives ! Il put lancer quelques éclairs et gronder un peu fort, mais que tous ces naïfs orages causèrent peu de dégâts ! Si aujourd'hui, de tous les lieux où il vécut, enfant, adolescent, homme, presque vieillard, on invitait tous ceux à qui jamais il causa un vrai chagrin à se rassembler autour de son cercueil et à l'accuser devant Dieu et devant les hommes, il ne viendrait pas une foule, il ne viendrait personne. Si, au contraire, ceux à qui il a fait du bien, ceux qui l'ont offensé et à qui il a doucement pardonné étaient convoqués à leur tour, nous devrions nous écarter pour leur faire place. Une fois entre autres, ce n'était pas ici, c'était bien loin d'ici, sous le coup d'une odieuse injure, il se contenta de répondre à son accusateur : « Non, mon ami, je n'ai pas fait cela ; je n'en ai même jamais eu la pensée. » Cependant, je ne vous en veux pas, et je bénis Dieu de l'humiliation que vous m'apportez de sa part. »

« Mes Frères, il ne convient pas d'outrer les expressions et de prodiguer à la légère des éloges et des titres qui doivent être réservés à ces rares héros que l'on appelle justement les Saints. Disons donc simplement, mais disons avec une assurance qui ne craint point un démenti :

« M. l'abbé Joseph Hodée fut un très bon prêtre, un très digne curé. Et plaise à Dieu que des hommes aussi pieux, aussi appliqués à leur saint ministère se multiplient dans toutes les paroisses de notre diocèse et de la France entière. Ils seraient les artisans modestes mais singulièrement utiles, et peut-être suffisants, de cette conservation et de cette rénovation religieuse et sociale si nécessaire et si ardemment souhaitée. Qu'il soit donc béni pour

tant de bonnes œuvres ! Que son nom reste parmi vous en honneur et en vénération. Que la bonne semence qu'il a jetée dans vos âmes porte des fruits abondants et durables ! Son salut éternel ne fait pas doute pour nous. Mais cependant, puisqu'il faut être si pur pour être admis à s'unir dans la joie du ciel à un Dieu infiniment pur, qui ne peut souffrir la moindre souillure en sa présence, si, chemin faisant, il n'a pu se préserver complètement de cette poussière terrestre dont l'Auteur de l'Imitation découvre quelques grains sur les cœurs les plus religieux, que nos prières soient comme un souffle céleste qui la fasse tomber et la dissipe ; et qu'ainsi notre cher mort entende promptement cette aimable invitation du Père de famille : « Viens, ô mon fidèle serviteur, entre dans la joie de ton Seigneur. Ainsi soit-il. »

### M<sup>me</sup> la baronne de Villoutreys

Samedi dernier 7 juin, la paroisse de Saint-Rémy-en-Mauges conduisait à sa dernière demeure une pieuse et noble femme, M<sup>me</sup> la baronne de Villoutreys de Brignac, née Sioc'han de Kersabiec, qui fut longtemps la providence des pauvres dans cette localité et aux environs.

Une société choisie, un nombreux clergé s'étaient joints à la foule autour des restes de la vénérée châtelaine.

Les invitations avaient été adressées de la part de M. le baron de Villoutreys, de M. le baron Jacques de Villoutreys, de M. le comte de Fresnay, de M. le marquis de Vaujuas Langan, de M. le marquis Ernest de Villoutreys, époux, fils, gendre et beau-frère de la défunte.

La levée du corps eut lieu au château de Clérambault, à 9 heures. Puis fut célébrée à l'église la messe de *Requiem*, à l'issue de laquelle M. l'abbé Peignault, curé de Saint-Rémy, se fit l'interprète de toute la population, en faisant l'éloge de celle qui n'était plus. Nous rapportons ses touchantes et délicates paroles qui ont vivement ému l'assistance. Ensuite l'absoute fut donnée et le corps conduit au cimetière par M. le chanoine Grimault, doyen du Chapitre.

M. le Curé de Saint-Rémy s'est exprimé en ces termes :

« MES FRÈRES,

« Si je prends la parole à la fin de cette triste cérémonie, ce n'est pas pour faire l'éloge funèbre de M<sup>me</sup> la baronne de Villoutreys ; il faudrait une voix plus autorisée que la mienne. C'est une dette de reconnaissance que je viens payer devant son cercueil en mon nom et au nom de toute la paroisse de Saint-Rémy-en-Mauges pour le bien qu'elle a fait au milieu de nous.

« La bonté était la qualité maîtresse de cette âme généreuse. Connaissait-elle une souffrance, son cœur la portait à la soulager. Elle aimait donc les pauvres et se montrait toujours prête à écouter leurs confidences douloureuses. Elle ouvrait sa main, comme il est dit de la femme forte de nos saints Livres, et la tendait aux pauvres, toujours pleine d'une large aumône, qui étonnait

## **HODEE 3278 Joseph (1837-1902)**

Combrée (tout) de diocèse d'Angers de à

Combrée (professeur de français) de diocèse d'Angers de 1861 à 1863

Curé de Vaulandry de 1871 à

Curé de Marcé de 1877 à 1885

Curé de Marillais de 1885 à 1902